



PROCÈS VERBAL - COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

JEUDI 04 JUIN 2026

Présents : Mmes BOUCHILLOUX Marie - DEVALEIX Yolande - MM. DUMAS Jacques - DURANTHON Hervé
- GRAULIERE Pascal

Cette réunion se déroule par téléconsultation.

Candidature de Morgane FONCY

Faisant suite à la démission de Mme BERNARD Alicia, licenciée Féminine au Comité de Direction, reçue par mail le 10/01/2026, conformément à l'article 13.3 des Statuts du District, le Président propose une candidate pour la remplacer : Mme FONCY Morgane.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales est amenée à se prononcer sur la recevabilité de sa candidature.

Cette candidate doit respecter les conditions générales d'éligibilité décrites à l'article 13.2.1 des Statuts du District.

Après étude de la candidature et des documents annexés, la Commission confirme que Mme FONCY Morgane respecte bien les conditions générales et particulières d'éligibilité et déclare sa candidature recevable à l'unanimité.

Cette candidature pourra donc être soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Candidature de Christine BOISSEAUX

Laëtitia Lérin ayant perdu sa qualité de membre du Comité du fait de 3 absences consécutives sans excuse (article 13.7 des Statuts du District). Elle doit donc être remplacée.

Conformément à l'article 13.3 des Statuts du District, le Président propose une candidate pour la remplacer : Mme Christine BOISSEAUX.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales est amenée à se prononcer sur la recevabilité de sa candidature.

Cette candidate doit respecter les conditions générales d'éligibilité décrites à l'article 13.2.1 des Statuts du District.

Après étude de la candidature et des documents annexés, la Commission confirme que Mme BOISSEAUX Christine respecte bien les conditions générales d'éligibilité et déclare sa candidature recevable à l'unanimité.

Cette candidature pourra donc être soumise au vote de l'Assemblée Générale

Le Président de séance,
Jacques DUMAS